



## LE PETIT JOURNAL DE LONGUEIL SAINTE MARIE



### Bulletin Municipal d'informations mai 2023

#### TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES RESEAUX



La commune a demandé au SEZEO, d'enfouir les réseaux des hameaux du bois d'Ageux et des Ruminées.

Les travaux se déroulent en 3 tranches dont les montants sont les suivants :

- |              |   |
|--------------|---|
| 1ère tranche | : La Ruellette, coût 215 500 € HT (part de la commune 135 376 €)              |
| 2ème tranche | : Le Bois d'Ageux, coût 205 486 € HT (part de la commune 126 084 €)           |
| 3ème tranche | : Le Bief et Les Ruminées, coût : 276 138 € HT (part de la commune 185 818 €) |



Le reste est pris en charge par le SEZEO et une subvention du département.

L'entreprise étant sur place, nous avons demandé à ce que les 2ème et 3ème tranches soient engagées immédiatement.

Le déroulé des travaux concerne l'enfouissement de l'électricité et le branchement de la propriété. Le réseau Télécom basculera après le raccordement. Six mois plus tard, le branchement de la fibre optique permettra d'enlever les poteaux porteurs de câbles.

Après la rue de Picardie il y a 2 ans, ce sont maintenant les 2 hameaux qui sont concernés par l'enfouissement cette année. Il ne restera que le réseau Télécom de la rue des Lilas pour finaliser l'enfouissement de l'ensemble des réseaux de la commune.

Par ailleurs, une étude est en cours pour améliorer la circulation sur la place du bois d'Ageux.

#### Rue de la Roseraie

Comme indiqué lors du conseil municipal du 9 juin 2022 il a été décidé de pallier au problème de la numérotation de la rue de Bailly avec les numéros 1A – 1B – 1TER entraînant des erreurs de livraison et de distribution des courriers.

Six habitations sont concernées, allant du carrefour de la rue du Grand Ferré à la sortie du village vers Rivecourt.

Depuis le 1er avril 2023 cette nouvelle voie s'appelle **rue de la Roseraie**, pour laquelle une numérotation métrique a été mise en place.



Conformément à l'arrêté réglementant provisoirement l'usage de l'eau compte tenu de la sécheresse, signé le 22 mars 2023 par la Préfète de l'Oise Mme SEGUIN, notre commune a été mise en **niveau d'alerte renforcée** et vous trouverez ci-dessous les **mesures à respecter**.



## Mesures de restrictions à respecter

### Niveau alerte renforcée



**Interdiction d'arroser**  
les pelouses  
les massifs fleuris



**Interdiction d'arroser**  
les jardins potagers  
entre 9h et 20h



**Interdiction de remplir les plans d'eau, piscines privées** (de plus d'1 m<sup>3</sup>)... sauf lorsque ce remplissage est lié à la sécurité de l'ouvrage ou des utilisateurs, sauf lors de la première mise en service pour réception de travaux



**Interdiction de laver les véhicules particuliers**  
Ne pas laver les voitures hors stations professionnelles équipées de système à recyclage



**Interdiction de nettoyer les façades, toitures, trottoirs et autres surfaces imperméabilisées** sauf si réalisé par une collectivité ou une entreprise de nettoyage professionnelle.



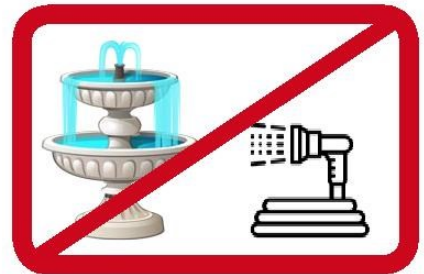
**Interdiction d'arroser les terrains de sport, les stades, les établissements équestres, entre 11 h et 18 h**  
**les golfs** à l'exception des « greens et départs » entre 8 h et 20 h.



**Restriction de l'irrigation agricole**  
consultez l'arrêté sur [www.oise.gouv.fr](http://www.oise.gouv.fr)



**Réduction de la consommation industrielle**  
conformément aux arrêtés préfectoraux d'autorisation en vigueur



**Interdiction d'alimentation des fontaines publiques d'ornement**  
en circuit ouvert, dans la mesure où cela est techniquement possible.



Retrouvez le détail des mesures prises pour l'ensemble des usages et la cartographie des niveaux par bassin sur le site internet des services de l'État dans l'Oise.



## Information importante



À partir du 1er janvier et jusqu'au **30 juin 2023** inclus, tous les propriétaires de biens immobiliers à usage d'habitation, particuliers et entreprises, doivent déclarer l'occupation de leurs logements sur l'espace « Gérer mes biens immobiliers » du site [impots.gouv.fr](http://impots.gouv.fr).

Les explications avec [Service-Public.fr](http://Service-Public.fr)

**A défaut de la déclaration de l'occupant, votre habitation sera soumise à la taxe d'habitation des résidences secondaires.**

## Nuisances sonores à la Maison des Associations



La location de la Maison des Associations (MDA) est remise en cause. En effet, malgré les consignes, certaines personnes ne respectent pas les horaires en matière de bruit à partir de 22h00 (musique, verbe haut, etc... dans la cour et/ou lorsque les fenêtres sont ouvertes).

**En conséquence, si ces comportements devaient perdurer, nous serions contraints de supprimer la location de cette salle.**

Merci de votre compréhension.



Les nuisances sonores liées aux bruits de bricolage et de jardinage sont réglementées par l'arrêté préfectoral du 15/11/1999 Article 7 : les travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ◇ Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 19h30
- ◇ Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19 h
- ◇ Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h



Les aboiements incessants des chiens sont également une nuisance sonore.



Le site de la **Mairie de Longueil Sainte Marie** vous propose un accès à des offres d'emploi ou de formation sur le Compiégnois.

N'hésitez pas à le consulter.



Dès à présent, pensez à la récupération des eaux de pluie de vos gouttières avec un équipement simple :

- ◇ une cuve,
  - ◇ un robinet,
  - ◇ un tuyau d'arrosage ou un simple arrosoir...
- et votre jardin sera content...



Chaque habitant est un acteur majeur de l'image de sa commune. La propreté de la commune est l'affaire de tous.

Pour désherber les mauvaises herbes de votre trottoir, vous pouvez essayer ceci :

Fabriquez un désherbant en utilisant 1 cuillère à soupe de liquide vaisselle, 100g de sel et 3l de vinaigre d'alcool.

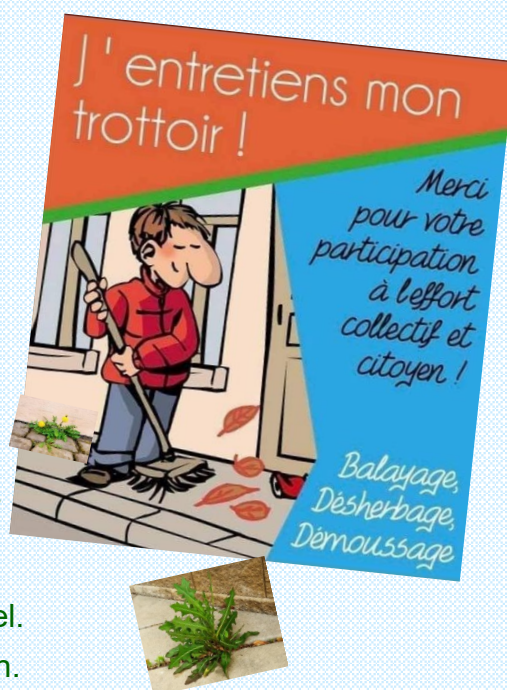
Mélangez-les et mettez-les dans un pulvérisateur.

Après avoir secoué le mélange, votre potion est prête à l'emploi.

Utilisez un couteau, une rasette ou tout autre outil pointu pour déraciner et retirer les herbes dans les graviers et les pavés.

Ne gâchez plus l'eau de cuisson des pommes de terre, du riz ou des pâtes. Servez-vous en comme désherbant naturel.

Retirez les herbes ayant des racines plus coriaces à la main.



### ENTRETIEN DU CIMETIERE

Le résultat concernant la végétalisation du cimetière et plus particulièrement sa "zone test" est, pour l'instant très satisfaisant.

Le gazon, qui remplace une partie des gravillons, pousse correctement et son entretien est très limité.

Les plantes couvre-sol, disposées au niveau des entres-tombes, se sont elles, bien densifiées depuis le début du projet, en octobre 2022.

Nous attendons néanmoins encore le passage de la période estivale et les probables fortes chaleurs, pour avoir un avis définitif sur ce projet.



## Nouveaux arrivants





Vous venez d'emménager à Longueil Sainte Marie, venez découvrir à l'accueil de la mairie de nombreuses informations sur la vie sociale, associative ou sportive, ainsi que l'histoire de votre commune.

## Bienvenue aux nouvelles entreprises

Massages bien-être  
chez vous ou dans votre entreprise

06 87 49 94 47  
revezencorps@gmail.com

 Rêvez en Corps  
 revezencorps

Ursula Abime Entreprise Individuelle - 60126 Longueil Sainte Marie - SIRET 844 040 956 00014



Laetitia PIERIN  
07 64 23 86 17  
laetitia@duomedia.fr  
site : duoDuomedia

Agence de communication digitale sur l'Oise, peut s'occuper de la gestion de vos réseaux sociaux pour que vous soyez visibles sur le Web !  
Créations graphiques et vidéos  
Print  
Visite virtuelle.



Connaissez-vous votre empreinte sur le climat ?  
En 10 minutes, obtenez une estimation de votre empreinte carbone de consommation.

L'empreinte climat, qu'est-ce que c'est ?

Le climat se réchauffe à cause des activités humaines, c'est un fait. Mais quel est notre impact, à notre échelle de citoyen ?

Pour estimer sa propre contribution au réchauffement de la planète (son "impact climat"), il est d'usage de calculer *l'empreinte carbone individuelle de consommation*.



Accès site : <https://nosgestesclimat.fr>

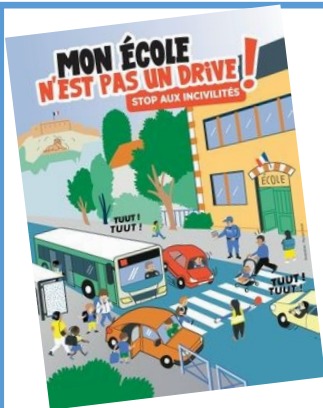


Inscriptions tous les mardis du mois de mai

(les 02, 09, 16, 23, 30)

De 9h00 à 18h30

Karine VERDONCK : 03 44 41 19 23



## STOP aux incivilités !

Le problème n'est malheureusement pas inhérent à notre commune et il est de votre devoir, mesdames et messieurs les parents d'élèves, d'adopter le bon comportement.

Les abords des écoles représentent une zone où la sécurité est essentielle. La présence d'enfants (difficilement repérables, comportement imprévisible...) demande de la part de tous de grandes précautions. L'aménagement le plus sûr, c'est votre comportement !

### Les bonnes habitudes au volant :

- Ne pas se garer sur les trottoirs
- Ne pas s'arrêter sur les passages piétons et devant les lignes jaunes
- Limiter sa vitesse
- Ne pas bloquer la circulation
- Respecter les autres usagers

### D'autres solutions existent :

- Venir à pied quand cela est possible
- Se garer dans les rues alentours et marcher un peu
- Arriver plus tôt
- Envisager des déplacements à vélo ou trottinette
- Organiser un covoiturage

***C'est de la sécurité de vos enfants dont on parle, alors s'il vous plaît soyez responsables !***



## TÉLÉCHARGEZ GRATUITEMENT L'APPLICATION PANNEAUPOCKET

### SIMPLE ET GRATUIT

Pas de compte à créer : 100% anonyme !

1

Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant PanneauPocket sur **AppStore, PlayStore ou AppGallery.**



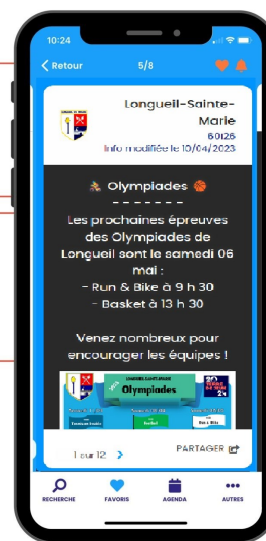
2

Ouvrez PanneauPocket, recherchez **vos collectivité** ou **le code postal** et cliquez sur le situé à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris.

Félicitations, vous recevrez désormais les notifications des Panneaux d'alertes et d'informations en temps réel !

Retrouvez aussi PanneauPocket depuis votre ordinateur sur [app.panneaupocket.com](http://app.panneaupocket.com)

BONNE UTILISATION !



Médiathèque  
5 rue du Grand Ferré  
Longueil Sainte Marie

Tous les 1er jeudis de chaque mois la **médiathèque** accueille les seniors autour d'un café à partir de 10h30.

Venez partager un moment convivial d'échange autour d'un jeu avec votre bibliothécaire.

Accès libre sans réservation.



Afin de faciliter l'accès à la culture, le Conseil Municipal a décidé de rendre **l'adhésion à la médiathèque gratuite pour les moins de 18 ans.**

Le règlement intérieur est disponible sur place.

A très bientôt...



Malgré plusieurs demandes, de nombreuses Boîtes aux lettres n'ont pas été mises aux normes ce qui entraîne la détérioration de certains documents lors de leur insertion. Merci d'utiliser le modèle normalisé.

Qu'est-ce qu'une boîte aux lettres normalisée ?

Une **boîte aux lettres** sert à recevoir à domicile tous types d'envois (colis, courriers, presse...), elle doit être positionnée à l'adresse indiquée en bordure de voie ouverte à la circulation publique et placée à l'entrée d'un logement, à un endroit accessible sans danger pour votre facteur.

N'oubliez pas d'inscrire le nom de tous les habitants du foyer dans le **porte-étiquette** prévu à cet effet.

Une norme s'impose pour toutes les habitations construites après le 12 juillet 1979. Pour qu'une boîte aux lettres soit « normalisée », elle doit respecter certaines dimensions :

- au moins 26 cm x 26 cm x 34 cm pour la boîte aux lettres en elle-même
- 23,5 cm x 2,4 cm pour la fente d'introduction (taille standard pour les boîtes françaises)
- 1 cm x 2,4 cm minimum pour le porte-nom



Le 14 avril, une sortie a été organisée par le **Conseil Municipal des Jeunes**, et a permis à 49 élèves de CM1 et CM2 (dont les membres du CMJ) de découvrir :

- ◇ la Tour Eiffel (à pieds jusqu'au 2ème étage)
- ◇ le jardin du Luxembourg pour y pique-niquer
- ◇ le Sénat, lieu chargé d'histoire

Notre guide bienveillant a été agréablement étonné par la connaissance des élèves qui avaient été préparés à cette visite par leurs professeurs.

Journée très humide, qui n'a pas découragé l'ensemble des participants.

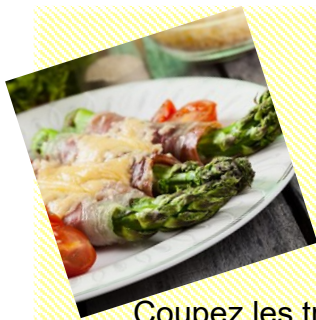


SNCF Gares&Connexions procède actuellement à des travaux de mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite, d'avril et novembre 2023.

Nous vous invitons à consulter le site « [mairiedelongueilsaintemairie.fr](http://mairiedelongueilsaintemairie.fr) » ou le site « **SNCF INFO TRAVAUX LIGNES TER Gare de Compiègne** »



Le dimanche 9 avril s'est déroulée la **chasse aux Œufs**, organisée par le Comité Municipal des Fêtes, dans la cour de l'école primaire, une centaine d'enfants étaient présents, ils avaient des œufs en plastique à ramasser, en contre partie tous sont repartis avec un sachet de friandises, ils étaient très contents et leurs parents reconnaissants.



## Roulés de jambon cru aux asperges et parmesan

- 12 asperges vertes cuites
- 6 tranches de jambon cru
- 100 g de parmesan râpé
- sel, poivre

Coupez les tranches de jambon cru en deux dans la longueur.  
Roulez chaque tranche de jambon sur une asperge verte cuite.  
Placez les asperges au jambon dans un plat allant au four.  
Parsemez les asperges avec le parmesan râpé.  
Salez et poivrez.  
Faites gratiner au gril du four pendant environ 10 minutes, jusqu'à ce que le parmesan soit bien doré.  
Servez bien chaud.



*Erratum dans le Bulletin Municipal 2023 : Mr et Mme BOURGUIGNON, médecins à Verberie sont maintenant à la retraite. Leur cabinet n'a pas été repris.*



**Samedi 17 juin 2023**

Date limite d'inscription le 6 mai  
Comité Municipal des Fêtes  
Bernard DHOURY au 06 86 30 39 75



**À VOS  
AGENDAS**



- ◇ 8 mai Cérémonie/Mairie
- ◇ 13 mai Peintres en liberté/ASL
- ◇ 14 mai Expo Peintres en liberté/ASL
- ◇ 23 mai Les 3 Mousquetaires/Ciné Rural
- ◇ 26 mai Fête des voisins/habitants
- ◇ 25 juin Spectacle de danse/FR
- ◇ 13 juillet Retraite aux flambeaux/CMF
- ◇ 14 juillet Cérémonie/Mairie
- ◇ 22 au 24 juillet Fête communale/Mairie
- ◇ 22 juillet Feu d'artifice/Mairie

Le Comité municipal des Fêtes vous informe que la **finale des OLYMPIADES 2023** aura lieu le **samedi 6 mai**, avec le matin le Run and Bike et l'après-midi le Basket sur le terrain de l'école élémentaire.

Ces Olympiades se termineront en apothéose par la remise des récompenses à tous les participants et la remise des coupes aux équipes gagnantes des épreuves.

Un pot de l'amitié et un barbecue ouverts à tous les concurrents clôtureront cette fête.



- ◇ Samedi 29 avril 2023 (week-end du 1er mai)
- ◇ Samedi 27 mai 2023 (week-end de Pentecôte)

**Associations, Clubs, Comités de la commune, ce bulletin d'informations est à votre disposition pour annoncer vos manifestations, vos activités...**

***Veillez contacter la mairie ou par E-mail à : [j.morel@mairielsm.fr](mailto:j.morel@mairielsm.fr)***

**Bulletin d'informations édité par la mairie de Longueil Sainte Marie  
Responsable de la publication : Stanislas BARTHELEMY**

**Comité de rédaction :** Jackie MOREL—Laurence BERTRAND—Evelyne DESSUILLE—Marion AUTIN—Baptiste LECAT—Chantal CHARPENTIER—Emilie CHOISMIN —Didier VOITURONT— Bernard DHOURY—Jonathan PETITALOT